

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, à Québec, le 20 septembre 2012 à 10 h 15.

Sont présents :

Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Myriam Poulin, le secrétaire

Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. François Picard, membre du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2012-102

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 4a)1 : Ressources humaines – Conseiller sénior mobilité durable
- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 4c)3 : Mon fleuve et moi – Demande de commandite

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 août 2012

Résolution n° E-2012-103

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 août 2012.

Adoptée à l'unanimité

Trames verte et bleue

Résolution n° E-2012-104

- Autoriser la Direction générale à déposer au prochain comité exécutif un nouveau projet de convention conforme aux modalités énoncées au rapport décisionnel.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Fonds métropolitain - Trames verte et bleue

Résolution n° E-2012-105

- Autoriser la Direction générale à soumettre au prochain comité exécutif des projets de règlement établissant les modalités du fonds et du programme de partage de croissance de la richesse foncière;
- Inclure au budget 2013 les sommes à prévoir pour le remboursement annuel du fonds métropolitain.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Transport adapté – Reconduction du projet-pilote pour l'année 2013

Résolution n° E-2012-106

- Autoriser la Direction générale à renouveler avec le MTQ une nouvelle convention d'une durée d'un an portant sur le financement du projet-pilote du transport adapté en 2013 relativement conforme à celle établie en 2011 à l'exception de la compensation aux autorités organisatrices de transport adapté (AOTA) par déplacement métropolitain qui devrait être majorée de 10 \$ à 15 \$. La nouvelle convention devra être soumise au comité exécutif de la CMQ avant son approbation par le conseil.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du titre de transport métropolitain entre la Rive-Nord et la Rive-Sud de la CMQ pour l'année 2013

Résolution n° E-2012-107

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une nouvelle convention d'un an avec le MTQ portant sur le financement du titre métropolitain en 2013 relativement conforme à celle établie en 2012 à l'exception de la participation de la CMQ qui sera majorée à un maximum de 160 000 \$ et à soumettre celle-ci au comité exécutif de la CMQ avant son approbation par le conseil.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Budget 2013 de la CMQ

Résolution n° E-2012-108

- Autoriser le secrétaire à transmettre le budget 2013 aux municipalités dont le territoire est compris dans celui de la CMQ et à chaque membre du conseil en vue de son adoption par le conseil.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Politique de placement – Rendement des placements

Résolution n° E-2012-109

- Prendre acte du rapport d'analyse du 5 septembre 2012 portant sur la gestion du portefeuille de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Alliance – Autorisation de déplacement

Résolution n° E-2012-110

- Autoriser le président, M. Régis Labeaume, accompagné de M. Benoît Massicotte, à participer au conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Milwaukee les 5 et 6 décembre 2012 et à rembourser les frais afférents à cette participation.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012

Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Alliance – Rencontre des membres québécois

Résolution n° E-2012-111

- Autoriser la Direction générale de la CMQ à verser à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent une somme de 25 000 \$ pour la tenue, à Québec, de la rencontre des membres québécois de l'Alliance.

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012

Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

PDZA – Modification au protocole d'entente

Résolution n° E-2012-112

- Autoriser la modification apportée au protocole d'entente à intervenir avec chacune des composantes concernant les Plans de développement de la zone agricole (PDZA).

Référence : Rapport décisionnel du 20 septembre 2012

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

-5-

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2012-113

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 20 septembre 2012 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 août 2012 (période 8);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 août 2012;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de juin et juillet 2012.

Référence : Bordereau de dépenses du 20 septembre 2012

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2012-102 à E-2012-113 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) FRANÇOIS PICARD

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN

SECRÉTAIRE